

# INFO OLIVE

## ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°19 du 2 septembre 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte  
d'Azur, Rhône-Alpes

### Mouche de l'olive

Des niveaux de captures historiques et des dégâts importants : la protection des olives doit rester ferme.

### Teigne d'olive

Les premières chutes d'olives sont signalées.

### Irrigation

Poursuivez vos arrosages, pour optimiser l'accumulation d'huile.

## Démonstration d'application de barrière minérale

**4 septembre 2014 – Saint Didier - Vaucluse**

Rendez-vous à 9 heures Cave de la Courtoise à Saint Didier au croisement de la D1 et de la D4.

**Gratuit – Ouvert à tous**

## Teigne de l'olive

### Observations \*: premières chutes d'olives

Les premières chutes d'olives ont été observées. Nous vous signalons dans l'Infolive n°7 du 20 mai 2014 l'étalement de l'activité de la teigne qui compliquait notre tâche. Les dégâts qui sont observés durant le mois de septembre nous révèlent si nos traitements de printemps ont été efficaces.

### Évaluation du risque \*:

La génération carpophage qui entraîne la chute des fruits en septembre peut causer des pertes importantes.

### Préconisations

**Aucun traitement n'est possible sur cette génération, en septembre.**

## Mouche de l'olive

### Observations \*: des captures importantes, des dégâts variables

Sur les zones proches du littoral les captures se poursuivent à des niveaux record et dans l'arrière pays, les captures augmentent encore. Il s'agit des mouches de la troisième génération qui viennent « renforcer les rangs » des mouches de la seconde génération encore actives.

Dans les secteurs où l'on note un ralentissement des captures, on observe une augmentation du nombre d'olives avec des trous de sortie. La baisse des captures ne traduit donc pas la diminution du risque, mais simplement que les mouches sont majoritairement sous forme larvaire.

Les dégâts sont souvent importants : piqûres de pontes et trous de sortie. Mais des situations très hétérogènes sont observées avec parfois des dégâts catastrophiques sur des vergers insuffisamment protégés et à l'inverse des vergers sans piqûres grâce à une bonne protection ou parce que le verger est peu sensible.

### Évaluation du risque \*: important

Le risque reste très important, très supérieur à la normale, dans tous les secteurs oléicoles, les olives doivent continuer à être protégées.

Les olives dans lesquelles des mouches se sont développées le mois dernier, vont rapidement tomber : les mouches plus nombreuses en septembre vont donc se concentrer sur encore moins de fruits.

### Préconisations

#### **Vergers avec des dégâts faibles : maintenez la protection**

Les dégâts sur vos arbres sont inférieurs à 7 – 10 % d'olives avec des piqûres de ponte : maintenez votre protection, selon la stratégie choisie initialement.

- **en barrière minérale** : vous avez dû faire un traitement il y a moins de 15 jours. En l'absence de pluies, il est inutile de le renouveler.
- **avec des adulticides** : si le nombre de mouches de l'olive dans vos pièges reste important, renouvelez l'application (cf point 1 ci-dessous).
- **avec un larvicide** : si le traitement a été appliqué il y a moins de 21 jours, inutile de renouveler. Si le traitement est plus ancien, évaluez le pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte et déclenchez un traitement si le pourcentage dépasse 7 % (cf point 2 ci-dessous).

**Solution alternative** : préférez l'application de barrières minérales

#### **Vergers avec des dégâts importants : renforcez la protection**

Les dégâts sur vos arbres sont supérieurs à 10-12 % d'olives avec des piqûres de ponte : renforcez la protection, selon la stratégie choisie

- **en barrière minérale** : renouvelez l'application en respectant au mieux les consignes pour une couverture de qualité.

- **avec des adulticides** : si le nombre de mouches de l'olive dans vos pièges reste important, renouvelez l'application de l'adulticide (cf point 1 ci-dessous). S'il y a une baisse du nombre de mouches capturées, attendez la semaine prochaine.
- **avec un larvicide** : si le traitement a été appliqué il y a moins de 21 jours, inutile de renouveler. Si le traitement est plus ancien, évaluez le pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte fraîches et déclenchez un traitement si ce pourcentage dépasse 7 % (cf point 2 ci-dessous).

**Solution alternative** : préférez l'application de barrières minérales

## 1. Solutions adulticides contre la mouche de l'olive

Nom	Matière active	Dose		Toxicologie *				Nbr	DAR	ZNT	DRE	EAJ	Bio
Syneis Appât	Spinosad 0,02 %	1,200	l/ha	Ss				4	3	5		non	bio
Vio-Trap	Deltaméthrine + Hydrolysate de protéines	200	-	Ttox	N	D	ND	ND	ND	ND	ND	ND	bio
Decis J	Deltaméthrine 15 g/l	0,800	ml / l	Ttox	N	D		3	7	50	6	jardin	non
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech	Deltaméthrine 15 g/l	0,083	l/hl	Ttox	N	D		3	7	50	6	non	non
Agrotech-Lambda-Cyhalothrine 100 Cs, Cazeon, Envergure, Estamina, Hallmark Avec Zeon, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Realchemie Lambda-Cyhalothrin 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Zelambda	Lambda cyhalothrine 100 g/l	0,110	l/ha	Ttox	N	D		2	7	50	48	non	non
Corano, Galway, Karate Xpress, Ninja, Pool, Sentinel	Lambda cyhalothrine 5 %	0,220	kg/ha	Ttox	N	D		2	7	50	48	non	non

## 2. Solutions larvicides contre la mouche de l'olive

Nom	Matière active	Dose		Toxicologie *				Nbr	DAR	ZNT	DRE	EAJ	Bio
Danadim Pro, Danadim Progress, Danadim Super, Dimate Bf 400, Rogor Pipc 400, Rogor Plus	Diméthoate 400 g/l	0,075	l/hl	Tox		N	D	<b>2</b>	28	5	48	non	non
Alanto, Calypso, Cazolipo, Cousto, Zypso <b>Uniquement sur jeunes larves</b>	Thiaclopride 480 g/l	0,025	l/hl	Ttox			D C	<b>2</b>	14	50	48	non	non

**M.A.** : Matière active / **Nbr** : nombre maximal d'applications par an / **DAR** : délais avant récolte en jours – durée minimum entre le dernier traitement et la récolte / **ZNT** : Zone non Traitée en mètres – Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / **DRE** : Délais de Ré-Entrée en heures – durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / **EAJ et Jardin** : produit avec la mention Emploi Autorisé dans les Jardins, distribuable aux personnes n'ayant pas de Certiphyto / **Bio** : Produit utilisable en agriculture biologique

## Mieux vaut protéger ses olives

De nombreux secteurs oléicoles souffrent à la fois d'une forte pression de mouches et d'une faible charge des arbres. Dans ces cas là une question s'impose : faut-il investir dans les traitements pour si peu d'olives ? ou est-ce qu'il ne vaut pas mieux abandonner la production de ce verger ?

### Exemple pour un verger de 1 ha

Spécialité à base de	kaolin	diméthoate
Prix du produit pour 1 ha	50 €	10 €
Coût total pour le traitement de 1 ha (matériel, temps produit)	100 à 130 €	60 à 80 €
Equivalent en kilogrammes d'olives En retenant une valeur potentielle des olives sur les arbres septembre de l'ordre de 0,80 € /kg (avant frais de récolte)	120 à 160 kg	75 à 90 kg

On considère qu'il suffit de 120 à 160 kg d'olive sur 1 ha pour justifier l'application d'un traitement avec une argile. Ce seuil s'abaisse entre 75 et 90 kg pour un traitement avec un larvicide.

De plus les mouches que vous laissez se développer sur la parcelle augmenteront le risque pour l'année prochaine.

Il est donc généralement plus rentable de protéger les olives, que de les laisser se perdre.

## Pyrale du jasmin

### Observations \*: quelques cas sur de jeunes vergers

Quelques observations de pyrale du jasmin ont été signalées sur des vergers jeunes.

### Évaluation du risque \*: faible

Le risque est insignifiant sur des arbres adultes mais peut être significatif sur des arbres jeunes de moins de 7-8 ans quand les charpentières et sous-charpentières ne sont pas bien établies.

### Préconisations

**Inutile de traiter les vergers adultes.** Sur les vergers jeunes uniquement, si vous comptez plus de 1 chenille pour 10 rameaux observés, appliquez un traitement parmi les exemples suivants :

Usage : chenilles phytophages	Substances	Dose	unité		Nbr	DAR	ZNT	DRE	EAJ	BIO	Remarques
Delfin, Delfin Jardin, Wasco Wg, Bacivers, Dipel Poudre Mouillable, Scutello, Bacivers Df, Bactura Df, Biobit Df, Dipel Df, Scutello Df, Xen Tari	Bacillus thuringiensis sp.	0,050	kg/hl	Sans classement toxicologique Irritant	ND	3	5	48	non	bio	Il doit faire doux dans les jours qui suivent l'application pour que les chenilles absorbent du produit.
Bactura, Dipel 2x, Scutello 2x, Biobit 2x		0,051	kg/hl								
Dipel Pm Jardin, Insectobiol J		1,000	g/l						jardin		

**M.A.** : Matière active / **Nbr** : nombre maximal d'applications par an / **DAR** : délais avant récolte en jours – durée minimum entre le dernier traitement et la récolte / **ZNT** : Zone non Traitée en mètres – Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000ème. / **DRE** : Délais de Ré-Entrée en heures – durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée. / **EAJ et Jardin** : produit avec la mention Emploi Autorisé dans les Jardins, distribuable aux personnes n'ayant pas de Certiphyto / **Bio** : Produit utilisable en agriculture biologique

**Méthode alternative** : supprimez les chenilles à la main.

Attention : des traitements à base de lambda-cyhalothrine ou d'imidan sont autorisés pour cet usage mais ils ne sont pas adaptés en cette saison.

## Oeil de Paon

### Observations et évaluation du risque \*:

Les taches tardent à apparaître mais les conditions climatiques sont très favorables à la maladie.

### Préconisations :

Si plus de 10 % des feuilles sont tachées et que votre dernier traitement remonte au printemps dernier, **appliquez un traitement à base de cuivre à la demi-dose homologuée avant le prochain épisode pluvieux.**

OPTIPAON : Faites régulièrement une estimation de la sensibilité de votre verger avec Optipaon sur : [http://www.agrometeo.fr/op\\_oad.asp](http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp)

\* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV), sur le site de l'Afidol, rubrique Gestolive, ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive. Les modèles mouches de l'olive et œil de paon du SRAL servent à l'évaluation du risque.

**Mentions réglementaires** : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes ont légèrement progressé en Languedoc-Roussillon, avec des valeurs proches de 5 mm / jour, contre environ 4,3 mm / jour dans les autres secteurs.

Aucune pluie significative n'est à signaler. Poursuivez vos arrosages pour encourager la formation de la pulpe et optimiser l'accumulation d'huile dans les olives.

Relevés météo du 25 août au 31 août 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		4,2	4,8	3,7	4,1	4,1	3,9	4,1	4,5	4,7	4,9	5,1	5,2
Cumul en mm sur la semaine	ETP	30	33	26	29	29	27	29	32	33	34	36	36
	Pluies	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0

**ETP moy** : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### Apports à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,7	1,9	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,8	1,9	2,0	2,0	2,1
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,0	2,3	1,8	2,0	2,0	1,9	2,0	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		8,4	9,6	7,4	8,2	8,2	7,8	8,2	9,0	9,4	9,8	10,2	10,4

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showirrigsMap>